

Le R. P. Cré, des Pères Blancs de Notre-Dame d'Afrique, qui desservent ce sanctuaire de Sainte-Anne à Jérusalem, vient de rendre compte, dans la *Revue biblique*, des preuves qui corroborent cette dernière opinion, preuves qui ont inspiré aux savants Religieux de rechercher le précieux monument. Ils ont eu le bonheur de le retrouver sous la basilique de Sainte-Anne. De sorte que cette église n'abrite pas seulement le sanctuaire de l'Immaculée-Conception et de la Nativité de Marie, mais encore le tombeau de sa sainte mère, dont le culte est si cher à la catholique Bretagne et au Canada.

Le culte de Satan dans l'Italie laïque. — Le caractère satanique de la Franc-Maçonnerie s'affirme de plus en plus ouvertement en Italie.

A l'occasion de l'inauguration de la statue de Garibaldi, qui vient d'avoir lieu, les Francs-Maçons ont de nouveau glorifié Satan publiquement :

Il passe, ô peuples,
Satan le Grand...
Salut, ô Satan,
O rébellion,
O force victorieuse
De la raison !

G. CARDUCCI, sénateur.

Dans son manifeste, le Triumvirat Merra, Ferrari, Marasciulo, a fait entrer ces vers :

A bas les mitres, honte du monde,
A bas la tiare, foulée aux pieds dans la fange !

CONSULTATION

La servant, à la messe basse, doit-il accompagner avec un cierge le prêtre qui donne la communion ?

Réponse. — La rubrique ne le dit pas, mais un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 12 août 1854, lui défend d'accompagner le prêtre et lui commande de rester à genoux du côté de l'épître.

Voici le décret :

« An in missa privata, dum celebrans administrat S. Communionem, minister debeat eum comitari cum cereo accenso, sicut aliqui putant, quanquam Rubrica taceat de hoc ritu ? Vel quum purificationem, quæ pro populo non est in usu, non præbeat, nec mappam communionis, utpote cancellis affixam, ante communicantes sustineat, tum debeat manere genu flexus in latere epistolæ ?

La S. Congrégation répondit : *Negative ad iam partem, Affirmative ad 2am.*